

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FeBISP & Fédération des CPAS bruxellois

Bruxelles, le 23 décembre 2025

Réforme du chômage : 42 000 personnes exclues. Sans renforcement de l'insertion, des milliers d'entre elles resteront sans accompagnement.

La FeBISP et la Fédération des CPAS bruxellois tirent la sonnette d'alarme. La réforme du chômage modifie le statut social des personnes, mais ne fait pas disparaître leurs besoins d'accompagnement et de formation. Rappelons que ces personnes vivent dans nos communes, nos quartiers et qu'elles ont besoin d'un soutien de proximité. La FeBISP et la Fédération des CPAS bruxellois soulignent que les dispositifs d'insertion, qui s'adressent aux demandeuses et demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché de l'emploi et qui travaillent au plus près du terrain, n'ont aujourd'hui pas reçu les moyens nécessaires pour accueillir les flux de personnes concernées.

Elles appellent à une mobilisation régionale à la hauteur des enjeux liés aux conséquences de la réforme fédérale des allocations de chômage.

Un secteur mobilisé, mais sous haute pression

La FeBISP et la Fédération des CPAS bruxellois soulignent que les CPAS, les Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle (OISP), les Missions Locales et les entreprises actives en Economie Sociale Mandatée en Insertion (ESMI), structures enracinées dans les communes bruxelloises, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, qu'elles bénéficient d'un revenu d'intégration sociale (RIS) ou qu'elles soient sans revenus.

Elles insistent sur un point fondamental : **le changement de statut ne réduit pas les besoins sociaux et d'insertion**. Les personnes frapperont massivement aux portes des CPAS. Ensuite, les Missions Locales et les autres organismes d'insertion seront de facto largement sollicités car leurs besoins sont bien réels et ancrés dans leur vie quotidienne. Sans une politique d'insertion adaptée aux défis bruxellois, ces personnes risquent de disparaître des radars institutionnels. Les chiffres seront déconnectés des réalités bruxelloises. La Région n'en deviendra pas plus vivable.

Aujourd'hui, les dispositifs fonctionnent déjà à pleine capacité, avec :

- 4.500 places de formation en OISP, allant de l'alphabétisation à la formation qualifiante dans tous les secteurs d'activité,
 - 10.000 places en Missions Locales pour un accompagnement individualisé et adapté,
 - 2.000 places en ESMI dans un emploi formatif.
- ➔ **Ces 16.500 places ne suffiront pas pour absorber l'afflux attendu !**

Des moyens insuffisants face à une responsabilité croissante

Alors que leurs missions augmentent, les acteurs de l'insertion et des CPAS font face à des difficultés financières majeures et à un manque chronique de personnel. Les secteurs de l'insertion socioprofessionnelle sont déjà fragilisés par plusieurs années de sous-financement : gel des indexations depuis 2024, gel de la guidance des Missions Locales depuis 2022, diminution des postes en ESMI depuis 2023. Certaines structures sont aujourd'hui en danger immédiat. Ce sont pourtant ces structures qui accueillent chaque jour, qui répondent aux urgences sociales, qui accompagnent pas à pas les parcours les plus fragiles. Aucune protection ou enveloppe spécifique n'est aujourd'hui prévue pour absorber le choc

prévisible de la réforme fédérale tant pour les CPAS que pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale mandatée, pourtant en première ligne de l'accompagnement. Cette situation est en totale contradiction avec l'objectif affiché par la Région bruxelloise d'atteindre 80% de taux d'emploi d'ici 2030. Cet objectif ne pourra être atteint sans un investissement massif et durable dans celles et ceux qui accompagnent les populations les plus éloignées de l'emploi.

Un renforcement des cellules ISP des CPAS au bénéfice de tous, bénéficiaires de l'aide sociale mais aussi l'ensemble des acteurs appelés à les encadrer

Les CPAS réclament, certainement depuis l'annonce de la réforme du chômage, un plus juste financement de leurs cellules en Insertion socioprofessionnelle vers lesquelles seront orientés obligatoirement les exclus du chômage éligibles. Ce financement, à une juste hauteur des besoins, est essentiel et doit porter tant sur un encadrement renforcé en personnel que sur une augmentation vitale du nombre de contrats d'insertion, notamment au travers d'un partenariat nouveau liant les CPAS à Actiris. En outre, il est primordial que la Région soutienne les CPAS bruxellois dans leur demande de maintenir et de financer tous les emplois en insertion (article 60 § 7) pour une période de deux années et selon les besoins en formation de l'usager.

La nécessité d'un renforcement immédiat et structurel

Les deux organisations soulignent qu'il ne s'agit pas de « déplacer » des moyens d'un dispositif vers un autre. Elles en appellent ainsi au Gouvernement régional et/ou à Actiris qui doit veiller à un investissement renforcé dans l'activation de tous les demandeurs et demandeuses d'emploi quel que soit leur statut : chômeurs, bénéficiaires du revenus d'insertion ou sans revenu.

Renforcer les CPAS ne pourra se faire qu'en intensifiant également l'insertion socioprofessionnelle. Seul un renforcement mutuel et coordonné garantira un accompagnement efficace de leurs publics communs.

La FeBISP et la Fédération des CPAS bruxellois appellent à soutenir sans délai :

- les CPAS, qui accueillent les personnes les plus vulnérables ou sans ressources ;
- les OISP, dont le maintien et le renforcement des capacités sont en danger immédiat, et qui proposent des formations adaptées ;
- les Missions Locales, dont les capacités sont aujourd'hui saturées, proposent une orientation professionnelle et un accompagnement approfondi ;
- les ESMI, en sévère tension financière qui offrent des emplois formatifs.

L'insertion n'est pas un coût, c'est un investissement !

La FeBISP et la Fédération des CPAS bruxellois réaffirment que, sans renforcement conséquent et immédiat, les dispositifs bruxellois de première ligne ne pourront accueillir ni accompagner correctement les Bruxelloises et Bruxellois, impactés par la réforme du chômage.

Elles réitèrent que l'insertion socioprofessionnelle est un investissement social essentiel et un gage de réussite : elle soutient les habitants au plus près de leurs réalités quotidiennes, elle favorise la cohésion sociale, protège la dignité des personnes et constitue une passerelle vers l'emploi, tout en répondant aux enjeux bruxellois spécifiques.

Contacts :

Tatiana Vial Grösser, Directrice de la Fédération Bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion ASBL : vial@febisp.be – 0477 48 40 54

Sébastien Lepoivre, Président de la Fédération des CPAS bruxellois : slepoivre@cpasevere.brussels – 0476 86 52 35